



Voies de l'engagement

Le programme des **Voies de l'engagement** pourrait être proposé à votre enfant à son entrée au secondaire si ce dernier présente certaines difficultés d'apprentissage. Ces élèves, qui étaient en modification au primaire dans leurs cours de base, soit le français et les mathématiques, seront en mesure de continuer leurs apprentissages des concepts clés à l'étude pour compléter le curriculum du primaire.

Avantages du programme

- Enseignement adapté aux besoins des élèves;
- Enseignement basé sur l'approche par thème;
- Encadrement rigoureux par un éducateur attitré aux groupes;
- Groupes à effectif réduit;
- Encadrement de la part de l'enseignant-tuteur afin d'assurer le suivi auprès des élèves et des parents;
- Mise en place de systèmes d'émulation de manière à récompenser les bons coups en lien avec le respect du code de vie de l'école et les règles de classe;
- Collaboration directe avec les partenaires externes et internes à l'école (voir la liste).
- Évaluation des élèves de manière adaptée en fonction de leurs besoins (les portraits).

Après sa première année en **Voies de l'engagement**, l'élève pourrait se faire diriger dans l'un des trois parcours suivants.



Le parcours des mesures d'aides (MAC, MA1 et MA2)

L'élève doit avoir les acquis d'une 5^e ou 6^e année du primaire pour pouvoir intégrer ce programme.



Le programme de formation préparatoire au travail (FPT)

L'élève, qui a atteint l'âge de 15 ans au 30 septembre, pourrait se faire rediriger dans ce programme.



Les voies de l'engagement

L'élève, qui a toujours des difficultés en ce qui a trait aux notions vues au primaire, poursuivra, jusqu'à l'âge de 15 ans en **Voies de l'engagement**.